

Présents : Christine RUILLE – Chantal BEAUQUIN – Pascale SIMON – Jacques PHILIPPE – Jean-Paul BREMENT – Christian RODET – Sophie LAMBOUR – Alain GUERESSE – Patrick BABONNEAU – Franck BAUDRILLER – Dominique BOUDEAU – Toubba HADDAD – Franck JOUNIER – Patrick ERRIEN – Dimitri BREHERET – Yves GARREAU – Véronique IGIELSKI – Thierry GATEFAIT – Sébastien LHERMITE – Riccardo POZZETTO

Excusés : Jacques BALZAC – Pascal DUPE – Mireille COURBOULAY – Lénaïc SORIN

Invité : Yannick OLIVIER

Le Président Jacques PHILIPPE ouvre la réunion du Comité directeur en offrant ses vœux à tous les membres présents et à leurs familles.

Le compte rendu du Bureau du 17/11/2016 est adopté à l'unanimité des membres du Bureau présents.

Le compte rendu du Comité directeur du 24/11/2016 est adopté à l'unanimité des membres du Comité Directeur présents.

1. INFORMATIONS PRESIDENT

- Jacques PHILIPPE rappelle que nous avons été sollicités pour présenter d'éventuel candidat à l'Assemblée Générale du CDOS qui aura lieu le 02/03/2017 à la Maison des Sports à Nantes. Yves GARREAU, actuel Vice-Président du CDOS, nous informe qu'il ne renouvellera pas son mandat électif mais qu'il restera présent et actif au sein des instances pour le conseil et la formation. A ce jour, aucun membre du Comité directeur ne semble disponible pour envisager se présenter.
- Le lundi 19 décembre 2016, Patrick ERRIEN et Jacques PHILIPPE ont participé à une réunion de Présidents et Secrétaires Généraux à l'initiative de la Ligue des Pays de Loire. Elle s'est tenue au siège du CD49 et démontre la volonté de la Ligue d'un travail en coopération. Cette réunion a été tout à fait intéressante et s'est déroulée dans une très bonne ambiance.
- Jacques PHILIPPE a assisté à la manifestation d'anniversaire du groupement sportif de l'US PONT SAINT MARTIN qui a 60 ans. Un moment très sympathique au cours de laquelle Madame Dominique GODARD a refait l'historique de ce groupement sportif très actif.
- Le Président du groupement sportif de l'ALPCM Nantes, M. Raphaël FERRE nous informe d'un Clinic entraîneur qui aura lieu en janvier avec la participation de M. GOMEZ. Nous transmettrons l'information aux groupements sportifs du CD44.
- Jacques PHILIPPE informe que le contrôle de l'URSSAF dont nous avons été l'objet s'est très bien déroulé. Nous faisons l'objet d'un petit rappel de 500 € lié à une mauvaise interprétation sur une cotisation sociale.

En revanche, tant sur le poste de mandataire associatif occupé sur la mandature précédente par Yannick OLIVIER, que sur notre convention avec les clubs employeurs, le contrôleur de l'URSSAF a totalement validé nos pratiques.

2. INFORMATIONS DIRECTEUR

- Yannick OLIVIER fait part d'un schéma d'organisation qu'il a mis en place avec une réunion tous les 15 jours, le lundi matin, avec le personnel. Réunion ayant pour objet l'information réciproque et l'affectation des tâches.
L'ambiance à ce jour est excellente dans le personnel.
- L'organisation de la FETE DU BABY terminée, il faut maintenant se pencher sur la FETE DU MINI BASKET le 11 juin à la Beaujoire.
La Présidente de la commission, Sophie LAMBOUR, nous informe qu'une réunion se tiendra le 10 janvier 2017 et qu'elle est en contact avec Pascal POTINEAU pour les différents dossiers à transmettre à la Mairie de Nantes et aux services techniques (ateliers municipaux).
- Yannick OLIVIER continue d'assurer le suivi avec Pauline BOURDEAU-ZEZE. Il informe qu'une demande de dotation sera transmise à la FFBB pour la FETE DU BABY et celle du MINI.
- La soirée Partenaires est fixée au 24 février 2017.
- Pour les dotations vestimentaires de début de mandat (polos, doudounes), le nécessaire a été fait auprès de CASAL SPORT et BASKET AND CO. Patrick ERRIEN précise qu'il reste des chemises et qu'il verra avec les nouveaux élus pour leur en distribuer.
- Une étude est en cours pour refaire le câblage informatique qui nous pose à ce jour de gros problèmes.
Nous changeons, en outre, de prestataire téléphonique pour une amélioration de service et de coût.
- Les membres du Comité directeur présents se prononcent favorablement à la demande d'abandon de la servitude de passage relative à notre terrain dans la mesure où cet abandon ne nous pose aucun problème.

3. BILAN DES REUNIONS DE SECTEUR ET METHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

- Tout d'abord Patrick ERRIEN informe qu'il fera un condensé de ces réunions.
Il note également la présence à ces 5 rencontres de 85 groupements sportifs, soit un excellent pourcentage de présents.
- Christian RODET fait remarquer que sur la réunion de Machecoul, il a été surpris du nombre important de groupements sportifs qui s'étaient dotés d'un salarié, ce qui prouve que la réflexion et l'action sur la professionnalisation de notre secteur est bien en cours.
Il note aussi qu'il y a une demande de prise de décision sur le 4x10.

- Après échanges et avis complémentaires et parfois contradictoires au sein du Comité directeur, avec les interventions respectives de Franck JOUNIER, Pascale SIMON, Chantal BEAUQUIN, Jean-Paul BREMENT et Alain GUERESSE relatifs aux pénalités financières et aux délais d'informations des groupements sportifs à ce sujet. Il est noté qu'une réflexion sur les montants va être menée par la commission financière.

D'autre part, Yannick OLIVIER précise qu'une procédure précise et suivie est mise en place pour réduire les délais et améliorer de ce fait la situation. De plus, les courriers envoyés aux groupements sportifs ont été revus. Des informations par mail seront envoyées au Président du groupement sportif ainsi qu'au Secrétaire en cas de manquement entraînant pénalités.

Yannick OLIVIER fait cependant remarquer que si les pénalités financières représentaient il y a quelques années plus de 20 000 €, elles ne représentent plus aujourd'hui qu'environ 6 000 € (baisse notable des pénalités par le CD44 et amélioration du travail des groupements sportifs). Chantal BEAUQUIN fait cependant, et avec justesse, remarquer que ce sont pratiquement presque toujours les mêmes groupements sportifs qui se retrouvent chaque saison les plus pénalisés et que la nécessité de la pénalité financière semble toujours nécessaire.

Les critiques les plus fréquentes qui sont formulées par les groupements sportifs sont plus sur la question des délais d'informations que sur les montants. La question devrait être notablement amélioré avec l'eMarque.

- Franck BAUDRILLER signale que sur le secteur de NOZAY il est beaucoup plus question de manque de bénévoles, de créneaux, d'organisation que de personnel.

Un travail sur ce secteur fait partie des objectifs de mandature.

Alain GUERESSE a déjà commencé le travail, notamment pour ce qui concerne la méthodologie. Une réunion sur cette question est fixée au 16 janvier 2017.

Alain nous fera un point de situation à l'occasion du Bureau du 16 février 2017.

- Yannick OLIVIER informe qu'une enquête est partie en direction des groupements sportifs pour inventorier l'ensemble des salariés de ceux-ci. Il nous fera un retour après le dépouillement.

- Dimitri BREHERET fait part des difficultés d'identification informatique des groupements sportifs, ainsi que d'une demande de possible utilisation de tablettes pour l'eMarque.

Yannick OLIVIER nous informe que la Fédération a rencontré et rencontre de très gros problèmes avec son système informatique. Un audit est en cours. Le Directeur du service a été remercié. La FFBB repart de loin et il faudra un peu de temps pour remédier à ce passif. Mais le Président SIUTAT souhaite que ça aille vite. Pour ce qui concerne l'utilisation de tablette pour l'eMarque, cela ne semble pas possible à l'heure actuelle.

Yannick OLIVIER informe que nous avons pris contact avec MME TARARBIT, vice-Présidente du Conseil départemental en charge des sports. Antérieurement, en début de mandat le « Conseil général » dotait les groupements sportifs de sport collectif de ballons, ce qui est le souhait de l'actuel Conseil départemental, mais nous avons proposé pour le basket que cette dotation ballons soit transformée en une subvention qui viendrait couvrir une partie de l'acquisition d'ordinateurs destinés aux groupements sportifs pour l'eMmarque mais aussi pour le secrétariat, le reste du financement étant assuré par les groupements sportifs avec une participation du CD44. Ce dossier risquant de prendre un peu de temps et comme nous l'avions acté lors du Comité directeur du 24 novembre 2016, nous mettrions en place l'eMarque pour la Pré Région seniors à partir de janvier 2018.

Les groupements sportifs, en début de saison prochaine, pourront, s'ils le souhaitent, utiliser les deux modes de marque sachant que les résultats ne seront validés que par la feuille papier.

- 🍌 Une remarque qui est revenue à plusieurs reprises lors des réunions de secteurs mais que le Secrétaire général note aussi dans les courriers qu'il reçoit des groupements sportifs, ce sont les problèmes d'incivilités liés souvent à la non désignation d'arbitre.

Il est rappelé que le Comité ne peut désigner que les arbitres dont il dispose et qui sont formés et envoyés par les groupements sportifs. C'est bien aux groupements sportifs de ne pas oublier que lors de l'engagement d'une équipe, il faut un entraîneur, un coach mais aussi un arbitre, même si ce n'est pas une obligation, on ne cessera jamais de le répéter.
- 🍌 Certains groupements sportifs proposent de ne désigner qu'un seul arbitre qui serait assisté d'un arbitre de club. C'est une proposition qu'il conviendra d'étudier.

De plus, Véronique VOYAU, notre CTA, va de plus en plus se réorienter vers les groupements sportifs pour les formations des écoles d'arbitrage mais aussi poursuivre la formation des arbitres.
- 🍌 Le jeu un « Joueur ou Injouable » a été présenté en présence de Bertrand GUERINEAU, psychologue du sport, lors de la dernière réunion de l'ETD. Ce jeu sera intégré dans les modules de formation des techniciens et des arbitres.
- 🍌 La Charte Fédérale de l'arbitrage ne fait pas chez nous l'unanimité mais nous nous devons de l'appliquer dans la mesure où elle a été validée par l'Assemblée fédérale. Une version 2 de la Charte est en cours nous informe Yannick OLIVIER.

Certains départements comme le Nord n'ont pas de problème car ils autorisent leurs arbitres à officier 3 ou 4 rencontres par week-end alors que dans le 44 nous n'autorisons que 2 rencontres...
- 🍌 Autres remarques :

 - Sur l'organisation du championnat seniors masculins il n'y a pas de remarques particulières mais les avis sont partagés sur la baisse du niveau dans l'organisation actuelle avec notamment les 3 poules de D2.
 - Le statut des réfugiés pour la délivrance d'une licence : il faut interroger la Fédération.
 - La procédure de renouvellement des licences : question du certificat médical valable 3 ans.
 - Il est souhaitable que les lettres recommandées avec AR soient nominatives (nom du Président ou du Secrétaire) afin d'éviter des soucis aux groupements sportifs lors de la délivrance à La Poste.
 - Patrick ERRIEN, compte tenu de la variété des questions posées lors des réunions de secteur, souhaite vivement que les membres du Comité fassent un petit effort afin qu'il y ait la présence d'au moins un membre de chaque commission sur ces rencontres.
 - De plus, il est souhaité par l'ensemble que l'horaire actuel fixé à 19h soit repoussé.
 - Christine RULLIE propose que soit mis en place une formation des Secrétaires de club sur FBI.

4. ACTUALISATION DES SECTEURS ET REFERENTS CD44

Il est décidé de réduire le nombre de secteurs à 5 par la suppression du secteur d'Ancenis.

D'autre part, toutes les réunions de secteurs seront ouvertes à tous et non limitées à la répartition géographique.

Les référents de secteurs sont les suivants :

- NANTES : Dimitri BREHERET – Patrick ERRIEN – Didier AUBERT
- MACHECOUL : Christian RODET – Sophie LAMBOUR
- NOZAY : Alain GUERESSE – Christine RULLIE
- CLISSON : Patrick BABONNEAU – Chantal BEAUQUIN
- SAINT NAZAIRE : Franck JOUNIER – Véronique IGIELSKI

Une information sera faite aux groupements sportifs pour re-préciser ces différentes informations. Dimitri BREHERET souhaite que nous soyons plus précis sur la méthodologie de mise en œuvre de nos grandes orientations et que nous définissions un peu plus le contenu et les priorités en termes de chronologie, ce que souhaite également Véronique IGIELSKI.

Franck JOUNIER rappelle que les groupes ont été définis et vont organiser leurs modalités de fonctionnement et leurs priorités de travail. Jacques PHILIPPE précise de plus qu'il y a aujourd'hui un directeur au sein du Comité et que si les grandes orientations politiques sont définies par le Comité directeur et le Bureau pour les aspects opérationnels, il revient au directeur et à l'équipe salariée de réaliser une partie de la mise en œuvre et du suivi. Nous modifions peu à peu notre culture.

Cependant, sur proposition de Franck JOUNIER, tout le monde s'accorde sur le fait que Dimitri BREHERET, en sa qualité de vice-président, puisse assurer un suivi des thèmes et des groupes afin que le Comité directeur soit informé de l'évolution des travaux.

Accord du Comité directeur.

5. THE BRIDGE

Yannick OLIVIER présente l'organisation actuelle de l'animation que nous allons mettre en œuvre en parallèle du Championnat du Monde 3x3.

Ce sera une manifestation sportive tout public : scolaire (primaire et secondaire), public, privé, entreprises, handicapés, quartiers, avec des partenariats divers et variés : villes, Conseil départemental, Chambre du Commerce, groupements sportifs du 44, USEP, UGSEL, sport et handicap, sport adapté, Ligue régionale etc.

Les manifestations se dérouleront du vendredi 16 juin au jeudi 22 juin 2017.

- Actuellement animations prévues sur 6 terrains.
- Des places seront bloquées dans l'ARENA pour les différents publics présents (jauge ARENA fixée à 1 000 personnes).
- Un budget réaliste a été monté.
- Nous sommes en attente de réponses aux besoins pour les organisateurs.
- Nous devrions avoir une dotation « ballons ».
- Nécessité de prévoir 40 encadrants vacataires et bénévoles.
- Une demande de buvette sur place a été faite.
- Il faut noter que dans le Coupe du Monde nous ne sommes impliqués directement que pour la fourniture de 60 bénévoles. Nous serons les petites mains mais bien présents.
- Il y a semble-t-il quelques soucis budgétaires de la part des collectivités qui ont revu la « voilure » à la baisse.
- La Coupe du Monde se déroule sur les 5 jours.
- Dans le cadre de l'animation, des contacts sont pris avec Saint Nazaire afin d'amorcer un travail avec les groupements sportifs locaux.

Le samedi 17 juin se déroulera l'Assemblée Générale de la Ligue régionale qui nous a chargé de l'organisation matérielle.

6. INFORMATIONS SUR L'INFORMATIQUE

Patrick BABONNEAU nous fait un rapide point sur les 4 offres reçues après entretiens pour définir plus précisément les objectifs du cahier des charges.

Une solution intermédiaire mi interne / mi externalisation a été retenue par la commission chargée du dossier. Cette solution nous permettra une évolution en douceur en vue d'une possible future externalisation qui générerait moins de frais de gestion.

C'est la société ENVOLIIS qui a été retenue.

Un audit du système est en cours afin d'améliorer notre fonctionnement.

Le coût de maintenance de ce nouvel outil est fixé à 8 000 € par an (engagement sur 1 an dans un premier temps).

Yannick OLIVIER rassure le Comité directeur en signalant qu'une économie de 4 000 € sera réalisée par le Comité sur notre contrat avec La Poste et la société de machine à affranchir le courrier, ce qui ne modifiera pas nos charges en la matière.

7. PLATEAU SUR PRE-ENGAGEMENT REGION

Franck BAUDRILLER propose la vérité du terrain, le (ou les) plateau(x) serait à organiser avant la période de mutation, soit fin mai.

La question de l'organisation sera vue par la commission sportive et la commission technique.

Présence d'arbitres officiels.

Accord du Comité directeur sur la proposition.

8. DESIGNATION D'UN SECOND « CHARGE D'INSTRUCTION »

Afin d'être en conformité avec les règlements fédéraux, il convient que nous nommions un second Chargé d'Instruction en complément du poste de Christian RODET.

Pascal DUPE a accepté la proposition que nous lui avons faite.

Le Comité directeur valide cette désignation.

9. QUESTIONS DIVERSES

- Sébastien LHERMITE informe qu'une formation eMarque est prévue le 14 janvier au Comité.
- Christian RODET interroge la commission sportive sur deux points : tout d'abord sur le nombre d'équipes de D1 qui lui semble curieux et qui génère des exemptions, ensuite sur les montées et les descentes.
 - La commission sportive apporte des éclaircissements sur le nombre d'équipes par poule : il n'était pas possible de faire autrement compte tenu du nombre d'équipes engagées.
 - Sur les montées et les descentes, Véronique IGIELSKI confirme qu'il n'est pas possible d'être très carré et d'avoir un règlement trop précis sur les championnats jeunes car chaque année est différente et le nombre des équipes engagées peut varier notablement. Il y a une montée et une descente, les ajustements s'effectuent au RANKING.
- Patrick BABONNEAU souhaite que l'on communique mieux encore en direction des groupements sportifs sur les montées et les descentes ainsi que sur les dates de mutation. En effet, il y a aujourd'hui de très nombreux changements dans les bénévoles en responsabilités dans les

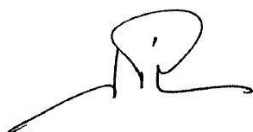
groupements sportifs et tous ne sont pas bien au courant des règlements. Continuons à informer même en ayant le sentiment de nous répéter.

10. RESULTATS DE NOS SELECTIONS

Ils sont sur le site mais Franck BAUDRILLER, qui accompagnait les sélections, nous informe que les garçons ont perdu en finale et que les filles ont gagné le tournoi.

La séance est levée à 22H30

Le Président du Comité
Jacques PHILIPPE



La Secrétaire Général
Patrick ERRIEN

